

# Notes sur l'objet de la psychologie [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 19

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041182>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Bulletin pédagogique

et

## L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois

---

### RÉDACTION

M. DESSIBOURG, Directeur de l'École normale  
de Hauterive, près Fribourg.

### ABONNEMENTS & ANNONCES

Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13.  
M. E. GREMAUD, secrétaire, à Fribourg.

---

**Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.**

---

**SOMMAIRE :** *Notes sur l'objet de la Psychologie (suite). — Méthode herbatiennne. — La lecture à l'école primaire (suite et fin). — L'instruction intensive est-elle l'instruction progressive ? — Encore la sténographie (suite et fin). — Examen pédagogique des recrues. — Bibliographies. — Correspondances. — Chronique scolaire. — Avis officiels.*

---

## Notes sur l'objet de la Psychologie

(Suite.)

---

2<sup>o</sup> *Contre la deuxième raison.* — Quant à la différence de *nature* du fait physiologique et du fait psychologique, en prenant celui-ci indistinctement (matériel et immatériel) elle n'est pas mieux vérifiée que le précédent critère emprunté au mode de connaissance.

Dire qu'un fait physiologique est un mouvement, et donc un déplacement de matière (chez nos adversaires, « mouvement » ne signifie pas tout espèce de changement), ce n'est pas dire *tout* ce qu'il est, ce n'est pas épuiser sa nature : outre la *quantité* dont il est doué il y entre un élément *qualitatif*. Nous convenons, pour la même raison, que le fait psychologique doit être autre chose qu'un mouvement.

Mais encore faut-il, quand on cherche des différences de

nature entre le fait physiologique et le fait psychologique, ne pas proposer des exemples extrêmes, ne pas confronter la digestion et la pensée; cette analyse qui veut, à tout prix, élargir à l'infini l'abîme qui sépare le fait physiologique du fait psychologique n'est donc faite que pour montrer des différences de nature entre le fait matériel et le fait immatériel, entre la Physique et la Métaphysique. Au contraire, de la locomotion spontanée à l'assimilation, de l'assimilation à la sensation du bien, l'analyse la plus experte ne creuse tout au plus qu'un fossé, et la différence de nature de ces faits ne correspond plus à l'écart considérable que l'on prétend trouver entre la Physiologie et l'indistincte science appelée Psychologie.

Dire qu'un mouvement est pure multiplicité, au lieu que le fait psychique ou psychologique est un tout, c'est tomber dans la confusion vulgaire de l'*unité* et de la *simplicité*; or, le fait psychique, même aperçu comme un tout et une synthèse, n'est pas nécessairement simple; il peut être *un*, et cependant *composé*: c'est le cas de la sensation.

Découvrir au fait physiologique une forme, une étendue, une vitesse, un site ou une région, une mesure enfin, et refuser tous ces accidents au fait psychologique *même matériel*, c'est d'abord préjuger la question de savoir si deux aspects, scientifiques, non pas conscientiels, d'un même fait vital, nous contraignent, par cette diversité formelle, à le dédoubler en *deux* faits distincts; et, de plus, c'est introduire inconsciemment les préoccupations d'un spiritualisme outré qui confère l'immatérialité à tous les faits psychologiques, ou ne donne d'attention qu'à ceux qui sont réellement immatériels, qui ne jette qu'un regard superficiel sur les faits psychologiques incontestablement matériels, subjectivement étendus, doués eux aussi d'une durée, d'un site, d'une forme même, si on l'entend bien, *quoique plus malaisés à déterminer*; enfin, notamment pour la mesure des faits, c'est ne reconnaître à priori qu'une espèce de mesure, l'univoque ou la commune mesure, et qu'un procédé de mensuration, celui de la superposition qui est *direct*, et, en définitive, c'est méconnaître le plus et le moins, l'intensité et la rémission, dans ce qui est qualitatif.

Ce que nous venons de dire demande à être expliqué, du moins pour être rendu suffisamment intelligible, car nous ne pouvons entrer ici dans le détail de la Psychophysique. Ceux des phénomènes psychologiques qui sont matériels, la sensation par exemple, sont *subjectivement* étendus, au même titre que les phénomènes dits physiologiques: cela veut dire que, la sensation s'accomplissant dans les organes, centraux et périphériques, et ceux-ci étant quantitatifs, étendus, *sujet* de la sensation, il s'ensuit que la sensation est quantitative, divisible, du moins à raison de son sujet d'inhérence. Mais, à un autre point de vue, il est encore permis de parler de la quantité de certains faits psychologiques: cette quantité est *analogique*,

et elle convient à tout phénomène susceptible de plus et de moins, d'intensité et de rémission, par exemple à certaines qualités, certaines actions et passions. Aussi a-t-on pu en essayer la mensuration, non pas directe, mais indirecte. On peut évidemment parler de mesure, en dehors de la quantité propre, continue ou discrète, quand il s'agit de qualités physiques, puisqu'on les mesure intensivement et extrinsèquement, soit dans leurs effets, soit dans leurs signes. Qui a jamais pensé que les degrés du thermomètre fussent la mesure intrinsèque de la chaleur? De même, quand il s'agit d'actions et de passions, il est légitime de parler de leur mesure, et, par analogie, de leur quantité. La mécanique et la physique ont leurs mesures; pareillement, la Psychologie physique élargie pourra prétendre à la mensuration d'actions et de passions vitales ou psychiques, pourvu que celles-ci soient matérielles. Si elle ne peut mesurer directement ce qui n'est pas quantité pure, elle usera du même artifice que les autres sciences, et mesurera les sensations ou toute autre action ou passion matérielle en appréciant la quantité des *causes* ou excitants, des *effets* et de la *durée* de ces faits psychiques. Rien donc ne s'oppose à ce que la Psychologie physique puisse se livrer à l'analyse non seulement qualitative (simples éléments) mais *quantitative* des faits psychiques; elle pourra chercher à établir selon quelle mesure croissent ou décroissent certains de ces événements, et combien de temps est exigé pour leur production. L'erreur des philosophes que nous combattons tient, pensons-nous, à ce qu'ils ne considèrent comme mesurable que ce qui est proprement quantitatif, ou mieux, pure quantité; à moins que, nous l'avons déjà dit, elle ne soit la précaution d'un spiritualisme excessif. Enfin, ce qui est matériel, qualité ou action etc., est nécessairement obligé, plus ou moins et d'une manière ou d'une autre, non seulement à la quantité, mais à une figure, mais à l'espace et au temps; nous disons « plus ou moins », parce que dans la matérialité même il y a des degrés. Et si le psychologue éprouve encore quelque embarras à déterminer le site ou la forme d'un fait psychique matériel, sensation ou émotion, le physicien en éprouve autant, semble-t-il, quand on lui demande de faire la figure d'actions physiques, assurément quantitatives, telles que la caléfaction et la pression.

Bien loin d'avoir discerné le fait psychologique du fait physiologique, la théorie adverse n'a pas même assigné à celui-ci sa véritable nature, n'a pas défini la « fonction », et par conséquent, n'a nullement délimité le domaine de la Physiologie. Toutes les activités, toutes les propriétés des organes, tissus, cellules, ne sont pas des « fonctions » ni objet de la Physiologie. Dans le vivant, une propriété n'est dite fonction qu'à la condition que cette propriété soit *la fin, le but* de l'organisation d'un tissu ou de l'organe. Exemple : *dans le but* de convoyer l'oxygène dans l'organisme où auront lieu les

combustions, le globule sanguin (hématie) qui circule est imprégné d'hémoglobine, laquelle fixe l'oxygène atmosphérique. Cette oxydation est une *fonction* physiologique, quoiqu'elle soit aussi un fait chimique, mais qui surgit avec *adaptation* ou finalité dans le vivant. L'hémoglobine fixe encore l'oxyde de carbone, mais cette propriété chimique n'est pas une fonction, dépourvue qu'elle est d'une fin dans l'organisme <sup>1</sup>. Or, s'il est assuré que la Physiologie n'a pas, comme telle, à s'occuper des faits du corps vivant qui ne sont que physiques, chimiques, ou mécaniques, elle doit néanmoins étudier tout ce qui est fonction. Et, dès lors, comme il y a certains faits dits psychiques et psychologiques, incontestablement *conscients*, qui sont des *fonctions* (telle la sensation) comment la ligne de démarcation des faits psychologiques et des faits physiologiques serait-elle empruntée à des *modes* divers de connaissance immédiate, et à la prétendue diversité de *nature* de ces faits ?

(A suivre.)



## MÉTHODE HERBATIENNE

Vous me demandez, Monsieur le Rédacteur, si l'on doit chercher à introduire la méthode Herbart-Ziller dans nos écoles primaires.

C'est là une question grave, très complexe, à laquelle il n'est pas aisé de répondre. Cependant, au risque de paraître téméraire, je veux bien vous dire, en toute franchise, ma manière de voir, sauf à la changer, si l'on me démontre que j'ai tort. Je n'apporte ici aucun parti pris. Cette manière de voir est toute personnelle et je ne voudrais pas qu'elle fût regardée comme l'opinion bien arrêtée de notre état-major pédagogique.

Ces réserves faites, je vous dirai d'abord qu'à mon humble avis il est avantageux pour l'instituteur d'étudier le système pédagogique d'Herbart et Ziller parce qu'il renferme des règles pratiques importantes, mais je me garde de conclure qu'on doive l'introduire dans notre enseignement primaire.

Je suppose cette méthode connue de vos lecteurs ; le *Bulletin* l'a exposée à plus d'une reprise. Du reste, quelques-unes des leçons-modèles qu'il publie sont une application de ce système.

Je me contenterai donc d'émettre quelques considérations pour motiver mon opinion.

Herbart et Ziller ont rendu un grand service en appelant vivement l'attention des instituteurs sur le but éducatif que

<sup>1</sup> E. GOBLOT, *Fonction et Finalité en Revue Philosophique*, T. 47. p. 498.